

Jérôme Bouglé
Chemin des Ilettes 4
CH-1423 Tévenon
info@echo-systeme.ch
www.echo-systeme.ch

«Financeur» / «Financeuse»
Enquête ÉCHologique
Densification durable à Tévenon

Tévenon, le 12 mars 2026

Offre-Contrat n°26-01-062-a_ **VERSION ÉPREUVE**
ECHO n°II-2026.01

Financement contributif: Enquête ÉCHologique pour densifier le territoire de Tévenon avec durabilité

Madame, Monsieur, «Financeur», «Financeuse»,

Organisateur de l'enquête ÉCHologique, voici mon offre de contrat du «financement contributif» résoudre l'épreuve suivant : « **Densifier le territoire de Tévenon avec durabilité** »

Vous pouvez y participer via le lien suivant :

(1)https://www.echo-systeme.ch/echo_ii-2026-01_densification-durable-tevenon/

Ci-après, par Contributeur, Financeur, Enquêteur, Inspecteur, est également désigné Contributrice, Financeuse, Enquêtrice, Inspectrice.

Prestations	Coût (TTC)
Mes prestations sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Interlocuteur des Contributeurs et des Inspecteurs pour récolter les contributions et garantir la confidentialité des données ;• Organisation d'évènements et communication publique de la promotion et des résultats en lien avec cette enquête	Prix «Libre» Prix «Libre»

ÉCHologique ;

- Gestion du «Financement contributif», soit : récolte, suivi du versement des paiements sur un «Compte spécifique» ;
- Réalisation de «Sondages» pour prendre les décisions suivantes :
 - Financement des prestations : validation du paiement des prestations de L'Organisateur et des Inspecteurs via le «financement contributif»
 - Choix et financement des «Solutions ÉCHologiques» via le «financement contributif»
 - «Suite» ou «Clôture de l'enquête»

Définitions et concept de financement

Le «Diagramme du processus» d'enquête ÉCHologique en annexe, fait partie intégrante de cette offre de contrat

Par «enquête ÉCHologique» est désigné l'ensemble de la démarche définie sur la page du site Internet suivant (1) pour résoudre l'enquête spécifique à ce contrat ; avec les acteurs suivants : Organisateur, Inspecteur, Financier et Enquêteur.

Par «Organisateur» est désigné l'entreprise individuelle ÉCHOsystème représenté par Jérôme Bouglé, concepteur et auteur de cette enquête ÉCHologique, chargé d'assurer les prestations de cette offre.

Par «Inspecteur» est désigné toute personne physique ayant une relation contractuelle avec l'«Organisateur» définissant ; son rôle est de **crédibiliser et garantir la validité des Enquêteurs, des Financeurs et du résultat des sondages ; y compris l'anonymat**. Les Financeurs seront informés de ce contrat.

L'Inspecteur ne peut être un contributeur Financier ou Enquêteur ; il est sans lien direct (professionnel, institutionnel, opposant, familial) avec l'objet de cette enquête ÉCHologique.

L'Inspecteur aura accès au «Compte spécifique» pour le consulter.

Par «Contributeur» est désigné «Enquêteur et «Financier».

Par «Financier» est désigné toute personne physique ayant signée cette offre de contrat et versée une somme sur le «Compte spécifique» de l'enquête ÉCHologique entre son début, le 24 février 2026 jusqu'à la «Clôture de l'enquête». Elle sera sollicitée durant l'enquête ECHologique par des «Sondages».

Par «Enquêteur» / «Enquêtrice» est désigné, toute personne physique ayant complétée le formulaire accessible via la page du site Internet suivant (1).

Par «Financement contributif» est désigné la somme versée par le Financier sur le «Compte spécifique». Cette somme sert à financer les prestations suivantes :

- **«Organisateur» (1/6)** : soit, gestion du mandat décrit dans les prestations ci-dessus et frais associés (déplacements, fournitures, repas). Un décompte indiquant la date et le travail effectué le justifiera. Le tarif horaire appliqué dans le cadre de ce mandat est de 43.9 CHF / heure (TTC) maximal (2). ÉCHOsystème, applique ce tarif (salaire moyen Suisse) dans le cadre des enquêtes ÉCHologiques.
- **«Inspecteur» (1/6)** : soit, crédibiliser et garantir la validité des Enquêteurs, des Financeurs et du résultat des sondages ; y compris l'anonymat.
- **«Solution ÉCHologique» (2/3)** : Définit ci-après

Dès que la somme des honoraires et des frais (Organisateur, Inspecteur) sont couverts selon la clef de répartitions des 3/3 (1/6+1/6+2/3), le solde est intégralement versé aux Solutions ÉCHologiques désignées.

Chaque versement sera préalablement validé par un Sondage, puis versé avec un délais de 30 jours sur le compte désigné.

Par «Compte spécifique» est désigné le numéro de compte désigné ci-après, sur lequel il est possible au Financier de verser une somme d'argent dédiée au «Financement contributif» pour constituer un fond commun afin de mener à bien cette enquête ÉCHologique.

Les Financeurs recevront par courriel le bilan de chaque mois, **avant le 10 du mois suivant (sauf avis de retard), soit :**

- l'extrait de compte bancaire du mois passé (l'anonymat des Financeurs sera garantie) ;
- le décompte des honoraires et des frais de l'ensemble des coûts associés à l'enquête (Organisateur, Inspecteur et Solution ÉCHologique) avec justificatifs ;

cela jusqu'à la «Clôture de l'enquête» définie ci-après.

Ce financement ne sera utilisé à aucune autre fin sans le consentement du Financier validé par un «Sondage».

L'Organisateur versera depuis ce compte la solution désignée par le sondage. Les éventuels intérêts perçus par l'Organisateur sur le compte précité seront perçus pour les frais administratifs de l'Organisateur et déclarés au fisc.

Par «Solution ÉCHologique» est désignée toute solution désignée durant la récolte de l'enquête ECHologique par des «Enquêteurs». Chacune d'elle est validée et financée via le «Compte spécifique», par un «Sondage». Les oppositions ou recours ne peuvent pas être financés via ce «Compte spécifique».

Par «Sondage» est désigné un sondage Framadate «Classique» pour que les Financeurs puissent désigner **à la majorité les destinataires du «Financement contributif»**. En cas d'égalité, le montant sera alloué équitablement aux «Solutions ECHologiques» désignées.

Les conditions suivantes s'y appliquent :

- Pour participer au sondage, l'adresse mail du Financier doit être communiquée à l'Organisateur ;
- Les destinataires du versement ne peuvent pas participer au vote ;

- 1 vote par Financier par sondage, sans lien avec les solutions ;
- Le délai pour répondre aux «sondages» est au minimum de 15 jours, il sera annoncé aux Financeurs dans l'avis ;
- Il sera valable si 50 % des «Financeurs» y ont participé.

Sauf mention contraire précisée par le contributeur dans le sondage, l'anonymat des réponses sera garantie.

Lien vers le fournisseur de sondage: <https://framadate.org>

Par «Clôture de l'enquête» dans cette offre est désigné le moment où il aura été décidé d'arrêter le déroulement de l'ensemble de l'enquête ÉCHologique voté par un Sondage ou par la session d'activité d'ÉCHOsystème. La session d'activité d'ÉCHOsystème sera annoncée au Financier pour décider le versement du solde du compte selon le principe du «Sondage».

En cas d'accord, après signatures du contrat, le montant indiqué peut-être versé sur le «Compte spécifique» suivant :

Coordonnées bancaires : IBAN CH87 0839 0039 7595 2010 0

Banque : La Banque alternative BAS Case Postale 161 – 1001 Lausanne

En précisant dans le motif «Enquête ÉCHologique_Densification de Tévenon durable» et votre adresse mail.

Et renvoyer ce formulaire signé ci-après en y indiquant le montant, par courrier ou courriel.

Pour soutenir l'ensemble de la démarche d'enquête ÉCHologique, il est également possible de faire un don en versant un montant sur ce même compte en précisant dans le motif : «DON».

En vous remerciant pour votre contribution et en étant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Jérôme Bouglé

En cas d'accord, je vous serai reconnaissant de bien vouloir me retourner le présent contrat signé. Pour confirmation, je vous le renverrai signé.

Pour accord Financier,

Montant du versement (en CHF) :

Lieu, date :

Signature :

Nom, prénom :

Entreprise, association, institution :

Votre adresse mail :

Pour accord Organisateur,

Lieu, date :

Signature :

Annexe(s) : Mentionnée(s)

Référence :

(1) https://www.echo-systeme.ch/echo_ii-2026-01_densification-durable-tevenon/

(2) [RTS_25.11.2025_Le salaire médian en Suisse a atteint 7024 francs en 2024.](https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/salaire-median-suisse-en-2024-7024-francs-hausse-et-inegalites-persistent-29069264.html)

<https://www.rts.ch/info/suisse/2025/article/salaire-median-suisse-en-2024-7024-francs-hausse-et-inegalites-persistent-29069264.html>

Enquête ÉCHologique

« Diagramme du processus »

